



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 25 MARS 2025**

Date de convocation : 20.03.2025

Date d'envoi projet Budget unique 2025 : 13.03.2025

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15 → Présents : 11 → Votants : 13 → Pouvoir : 2

L'an deux mille vingt-cinq le vingt cinq mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere adjointe ; DUPONT Michael, 2ème adjoint ; PERROT Yveline, ADLER Laurence, BLONDEL Regis, BOCHER Chantal, BROCHOT Sandrine, ROUSSEAU Olivier, RACINET Gilles, BLONDEL Elise

Etaient absents excusés : DOBIGNY Flavien, DORMOY François, CAILLAUX Laetitia (pouvoir à BOCHER Chantal), OLIVIER Pascal (pouvoir à PERROT Yveline)

Secrétaire de séance : ADLER Laurence

Objet de la délibération : VOTE DU BUDGET UNIQUE 2025
N° 2025 . 03 . 05

Le budget 2025 a été élaboré en tenant compte

➤ Du résultat de l'exercice 2024

Dans ces conditions l'équilibre des dépenses et des recettes étant atteint, le conseil municipal vote comme suit :

13 Voix POUR

0 Voix CONTRE

0 Voix ABSTENTION

Le budget unique 2025 qui se compose comme suit :

Section de Fonctionnement	594 986,39€
Section d'Investissement	176 895,59€

AMILLIS, Le 27 mars 2025
La Maire, DOMARD Muriel

ADLER Laurence, secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 25 / 03 / 2025
Et publié ou notifié le 25 / 03 / 2025



